

GAL du Bassin de Bourg en Bresse



Stratégie de développement

PRIORITE CIBLEE : Cap 3B : notre territoire en marche pour une valorisation durable de nos ressources.

La notion de bassin de vie est le fondement de la création du Syndicat mixte Cap 3B. Ce bassin est organisé autour de Bourg-en-Bresse, qui rayonne d'une façon concentrique bien marqué, et un réseau de petites villes qui assurent un rôle de relais et d'interface avec la ville centre.

Dès 2004, le Bassin de Bourg-en-Bresse a fait le pari de s'engager dans une démarche forte de développement durable qui a été inscrit de manière transversale dans l'ensemble des actions conduites, initiées ou financées par Cap 3B.

Notre stratégie LEADER s'inscrit en cohérence avec les principes et les différentes démarches engagées (PAEC, CDDRA, PCET...). Elles portent en effet l'ambition commune **d'impulser de nouvelles formes de développement, de modes de faire et d'habiter, en lien avec la qualité et la préservation de nos ressources.**

Compte-tenu du diagnostic, le GAL a reconnu 3 orientations transversales et 10 fiches d'action :

- **O1 : Impulser l'évolution de pratiques agricoles et sylvicoles durables**
- **O2 : Impulser l'évolution des modes de consommation et de productions énergétiques**
- **O3 : Impulser l'évolution des regards sur le territoire.**

FICHE IDENTITE DU TERRITOIRE



Bassin de Bourg-en-Bresse
nos projets prennent vie

Etat membre : France

Région : Rhône-Alpes

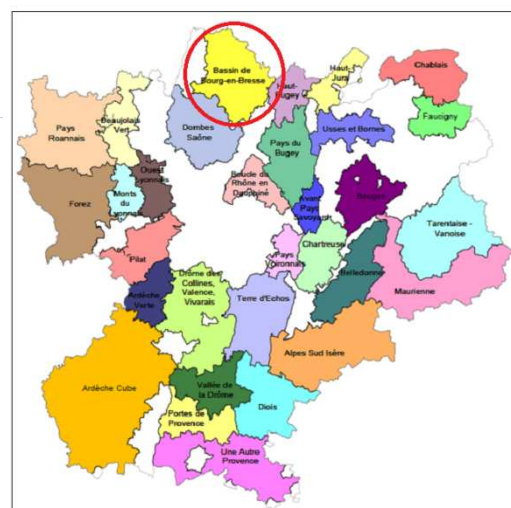
Structure porteuse :
Syndicat Mixte du développement
du Bassin de Bourg-en-Bresse

Nombre de communes : 83

Superficie : 1 328 km²

Nombre d'habitants : 134 186

O1	FA1 : Productions agricoles et sylvicoles durables
	FA2 : Structuration et mise en réseau des filières agricoles et sylvicoles
	FA3 : Préservation et valorisation économiques et sociales des Trames Vertes et Bleues (TVB)
O2	FA4 : Développement de l'écomobilité
	FA5 : Promotion et développement d'un urbanisme et habitat économe en espace et ressources
	FA6 : Valorisation des coproduits agricoles et des déchets pour une structuration des filières non alimentaires
O3	FA7 : Accroître l'appartenance et faire découvrir le territoire par les habitants
	FA8 : Identité territoriale : promouvoir un territoire de qualité afin de contribuer à l'attractivité des destinations
FA9 : Coopération	



■ Coopération

Objectifs :

- Prolonger et renforcer la stratégie LEADER
- Partager des savoirs et construire des outils communs dans le cadre d'une dimension interterritoriale ou transnationale
- Instaurer des liens durables entre territoires et acteurs
- Valoriser des complémentarités entre territoires : développement de partenariat entre acteurs et entre territoires
- Adapter des projets et expériences menés dans d'autres territoires au territoire de Cap 3B.

Thématiques :

- Structuration de la filière bois - bois construction
- Optimisation de l'utilisation des éco-ressources territoriales pour une écoconception d'emballages
- Réflexions sur les nouveaux modes de financements des énergies renouvelables
- Développement de modes et formes de nouveaux réseaux de distribution pour les services
- Produire et transformer autrement
- Concrétiser des projets d'approvisionnement de la restauration collective en produits de proximité et de qualité tout en gérant les déchets organiques
- Développement du concept de panier de biens
- Offre enfants-familles - Aventure Jeux

Enveloppe FEADER dédiée : 84 357 euros

■ Exemple de projet accompagné par le GAL en 2007-2013 :

Innovation et ludisme au service du tourisme Franco-Belge

Le 7 décembre 2011, une délégation belge du territoire de la Haute-Meuse est venue sur le bassin de Bourg-en-Bresse pour échanger avec les autres acteurs du territoire sur la façon de mettre en œuvre des jeux pour enfants sur la base du concept des Aventures Jeux de Fifielin. Lors de cet échange, des préoccupations similaires entre les deux territoires sont ressorties.

Les GAL du bassin de Bourg-en-Bresse et de Haute-Meuse ont en commun une même approche du développement touristique. Ils mobilisent tous les deux le jeu comme outil.

L'objectif du projet de coopération était de développer un concept innovant et ludique commun. Il tenait compte des approches, des compétences et des spécificités de chaque territoire. Il encourageait également le partage des flux de clientèle et la valorisation des deux territoires.

En mixant réalité et numérique, ce nouveau concept ludique a été scénarisé en fonction des atouts et images locaux de chaque partenaire. Cette capitalisation a permis d'explorer de nouvelles formes d'usages et de nouveaux outils.

CONTACTS

Coordonnées du GAL Bassin de vie de Bourg en Bresse :

Adresse :

Cap 3B
102 boulevard Edouard Herriot
CS 50250 VIRIAT
01006 BOURG-EN-BRESSE cedex

Tél : 04 74 47 25 42
Internet : www.cap3b.fr

Présidence : Jean-François DEBAT

Coordination du programme :

Adeline BRUNET (0,1 ETP)

04 74 47 25 09

abrunet@cap3b.fr

Animation Agriculture et filière bois :

Pauline CHIROUZE (0,5 ETP)

04 74 47 25 11

pchirouze@cap3b.fr

Animation Développement durable :

Aline QUENETTE (0,2 ETP)

04 74 47 25 45

aquenette@cap3b.fr

Animation Tourisme :

Véronique GUILLOT (0,2 ETP)

04 74 47 25 05

vguillot@cap3b.fr

Gestion :

Manuel JIMENEZ SANCHEZ (1 ETP)

04 74 47 25 42

mjimenez@cap3b.fr

Langues : Anglais, Espagnol, Italien

